



Parcours de soins global d'un patient après traitement d'un cancer

Qu'est-ce que le " parcours après cancer " ?

Le parcours de soins global après le traitement d'un cancer est mis en œuvre pour les patients bénéficiant du dispositif d'affection de longue durée (ALD) en lien avec le cancer, à partir de la fin du traitement actif du cancer et au plus tard un an après cette échéance.

Ce parcours, individualisé en fonction des besoins de la personne, comprend, le cas échéant, un bilan d'activité physique, un bilan diététique, un bilan psychologique ainsi que des consultations de suivi diététiques et/ou psychologiques.

Il est indiqué pour les patients en fin de traitement d'un cancer. Pour les patients en cours de traitement, ces soins de support sont déjà accessibles au sein des établissements autorisés à la prise en charge du cancer.

Les textes précisent que ce parcours sera soumis à prescription dans le cadre d'un forfait*.

* Décret n° 2020-1665 du 22 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Le parcours du patient



Le dispositif



PRESCRIPTEURS

Cancérologue, pédiatre, médecin traitant



ENSEMBLE DE BILANS ET DE CONSULTATIONS

Parcours individualisé, selon les besoins :

- bilan d'activité physique en vue d'un projet d'activité physique adaptée (APA)
- bilan diététique
- bilan psychologique
- ainsi que des consultations de suivi diététiques et psychologiques

NB : les séances d'APA ne sont pas financées dans le cadre de ce parcours.



MONTANT MAXIMAL 180 €

par patient et par an, sans reste à charge pour le patient

- Tarif maximal de 45€ pour un bilan d'une heure
- Tarif maximal de 22,50€ pour une consultation de suivi diététique ou psychologique d'une demi-heure

VOUS POURREZ CHOISIR DE PRESCRIRE, SOIT

- 1 bilan + 6 consultations
- 2 bilans + 4 consultations
- 3 bilans + 2 consultations
- Variantes intermédiaires (ex : 1 bilan + 4 consultations)

Les prestations

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA)



Selon le décret du 30 décembre 2016 : " *l'activité physique adaptée est une pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques, basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires* ".

Les programmes d'APA, ainsi définis, font appel pour leur conception, leur organisation et leur supervision à des professionnels de l'APA ou à des professionnels de santé.

Après les traitements d'un cancer, s'il n'y a pas de contre-indication médicale à la pratique d'une activité physique adaptée et si la personne s'en sent la force, elle peut tout à fait la pratiquer. Elle est une aide à se sentir mieux dans son corps et à reprendre confiance en soi.

La personne doit adapter son activité à sa forme physique, à ses besoins et à ses désirs.

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE



Le vécu de la maladie, son retentissement psychologique, les effets des traitements peuvent entraîner des répercussions plus ou moins durables sur les plans émotionnel et psychique. La personne atteinte d'un cancer continuera à y faire face une fois le traitement terminé.

Les différents soutiens que la personne malade a pu avoir pendant la phase de traitement actif peuvent être poursuivis une fois les traitements terminés.

Les personnes traitées pour un cancer doivent pouvoir bénéficier d'un suivi à distance de la fin des traitements, afin de trouver de nouveaux repères.

Un soutien psychologique spécialisé peut aider à intégrer tous les bouleversements physiques.

Les prestations

PRISE EN CHARGE DIÉTÉTIQUE



La personne malade a pu prendre ou perdre du poids. De nombreux facteurs peuvent être en cause, comme :

- de nouvelles habitudes alimentaires,
- le grignotage,
- les nausées et l'anxiété,
- la prise de médicaments ...

Après les traitements, un diététicien peut accompagner les personnes traitées pour poursuivre leur suivi diététique, adapter les repas à la maison et adopter une nouvelle hygiène alimentaire.



Les critères d'inclusion

Le parcours de soins global après le traitement d'un cancer est mis en œuvre pour les patients bénéficiant du dispositif d'affection de longue durée (ALD) en lien avec le cancer, à partir de la fin du traitement actif du cancer et au plus tard un an après cette échéance.

ADULTES	
Cancer	Critères
HÉMATOLOGIE	
Leucémie aiguë (LA)	Patients en rémission complète et en fin de traitement d'entretien
Lymphome non hodgkinien (LNH) de type B	Patients en rémission complète après traitement et à l'issu du traitement anti-CD20
Leucémie myéloïde chronique	Rémission complète vérifiée par biologie moléculaire
Autres hémopathies	Patients en rémission complète à la fin du traitement actif
TUMEURS SOLIDES	
Patients en rémission complète n'ayant plus de traitement en rapport avec leur pathologie tumorale, quel que soit le traitement réalisé et ayant comporté le cas échéant de la chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie.	
Patient en rémission complète avec arrêt des traitements actifs et ayant un traitement par voie orale de prévention de la rechute	

Les patients en soins palliatifs et en rechute métastatique et les patients n'ayant eu aucun traitement et en abstention thérapeutique ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Aide à la prescription du dispositif "Après Cancer"

Voici des outils d'aide à la prescription au moment de l'entretien pour vous orienter lors des échanges avec le patient.

Ils permettent de recueillir la perception du patient sur son vécu et son projet de vie, et ainsi repérer ses besoins en soins oncologiques de support pour adapter la prescription.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA)



- Comment vous sentez-vous ? (fatigue, anxiété...)
- Vous sentez-vous limité dans vos actions quotidiennes et votre mobilité ?
- Avez-vous des troubles du sommeil ?
- Avant votre maladie, pratiquiez-vous une activité physique ?
- Si oui, l'avez-vous reprise depuis ? Quel rythme ?
- Si non, avez-vous des difficultés à être actif au quotidien ?
- Par rapport à avant votre maladie, êtes-vous moins actif ?
- Avez-vous envie de débuter ou reprendre une activité physique ?
 - Avec le soutien d'un professionnel
 - En autonomie

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



- Comment vous sentez-vous ?
 - Fatigue
 - Anxiété
 - Angoisse
 - Baisse de moral
 - Épisode dépressif
- Vous êtes en fin de traitement, vous sentez-vous fragilisé(e) ?
- La maladie ou ses traitements ont-ils eu un impact sur votre :
 - Confiance en soi
 - Image corporelle ...
- Avez-vous envie d'un soutien psychologique ? 

NUTRITION



- Poids actuel :
- Poids habituel avant la maladie :
- Taille :
- IMC ($\text{poids}/(\text{taille})^2$ en kg/m^2) :

Si IMC < 18,5 pour les - de 70 ans et < 22 pour les + de 70 ans = **dénutrition**

Si IMC > 25 pour les - de 70 ans et > 30 pour les + de 70 ans = **surpoids/ obésité**

 cancers ORL / patiente sous hormonothérapie

- Avez-vous changé vos pratiques alimentaires (jeûne, régime cétogène...) ?
 - Si oui, quelles pratiques ?
 - Comment ?
- Avez-vous envie de débuter un programme alimentaire ? (réduction pondérale ou équilibrage)



Exemple de document type

**PRESCRIPTION PARCOURS DE SOINS GLOBAL
APRES LE TRAITEMENT D'UN CANCER**

Prescripteur :
Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
RPPS :

Identification du patient
Nom de naissance :
Prénom :
Age :
N° SS :
Date de prescription :

Bilan d'activité physique 

Bilan diététique et/ou
 consultations de suivi 

Bilan psychologique et/ou
 consultations de suivi 

Signature

Table des matières

PREMIÈRE DE COUVERTURE

Qu'est-ce que le "parcours après cancer"

DERNIÈRE DE COUVERTURE

Structures porteuses du "parcours après cancer"

Le parcours du patient page 2

Le dispositif page 3

Les prestations pages 4 à 6

Activité Physique Adaptée (APA) page 4

Prise en charge diététique page 5

Prise en charge psychologique page 6

Les critères d'inclusion page 7

Aide à la prescription du dispositif
 "Après Cancer" pages 8 à 9

Activité Physique Adaptée (APA) page 8

Soutien psychologique page 8

Nutrition page 9

Exemple de document type page 10

**Prescription parcours de soins global
 après le traitement d'un cancer**

Structures porteuses du dispositif "Après Cancer"

VAL D'OISE

Comité de la Ligue contre le cancer du Val d'Oise

Coordonnateurs :

PARIS

Collectif parisien après cancer

Coordonnateurs:

SEINE SAINT DENIS

Association Parcours Santé 93 Sud (Dac 93 SUD)

Coordonnateurs :

YVELINES

GCS REPY et l'association ODYSSEE

Coordonnateurs :

VAL-DE-MARNE

PARTAGE 94 / ONCO 94 OUEST (futur DAC 94 Est) / PTA ONCO 94 Ouest (futur DAC 94 Ouest)

Coordonnateurs :

HAUTS DE SEINE

Association ASDES (DAC 92 Centre)

Coordonnateurs :

ESSONNE

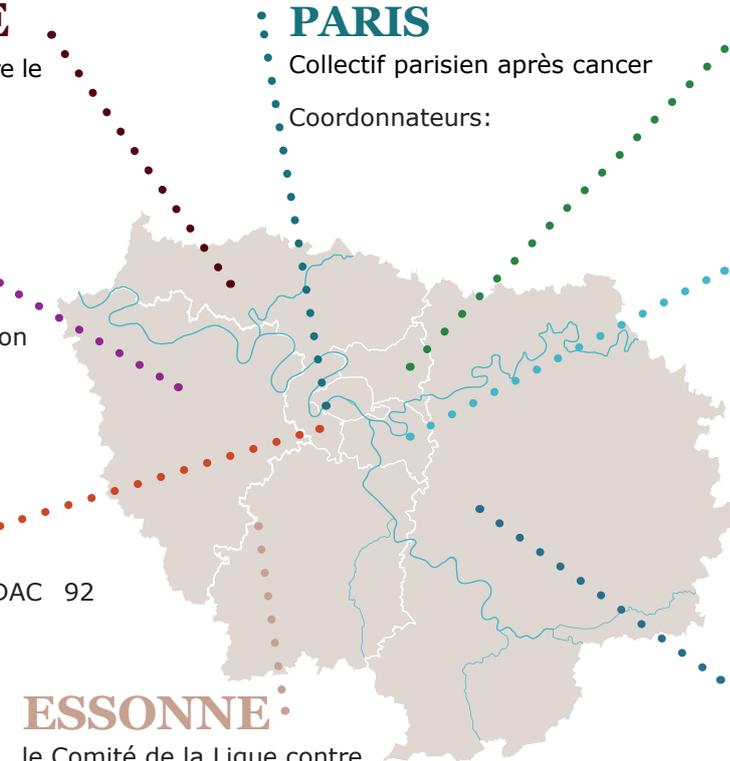
le Comité de la Ligue contre le cancer de l'Essonne

Coordonnateurs :

SEINE ET MARNE

les associations Santé 77 Nord (DAC 77 Nord) et RT2S77 (DAC 77 Sud)

Coordonnateurs :



Pour en savoir plus

<https://facs-idf.fr>

www.oncorif.fr

